



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 14 août 2019

Communiqué de presse

JOURNÉE DU 15 AOÛT : LE PRÉFET DU NORD APPELE LES USAGERS DE LA ROUTE À LA PLUS GRANDE VIGILANCE



Le nombre de victimes sur les routes du département demeure encore inacceptable malgré la baisse constatée de 25 % du nombre de tués par rapport au mois de juillet 2018.

Du 1^{er} janvier au 3 août 2019, 51 personnes ont péri dans un accident de la route. Les automobilistes représentent 60 % de ce bilan contre 40 % en 2018. 36 % d'entre eux étaient âgés de 25 à 44 ans (16 % en 2018). L'alcool et la vitesse excessive ou inadaptée ont constitué les premières causes de ces accidents.

Les week-ends du 15 août totalisent sur 5 ans (2014-2018), 46 accidents corporels dont 3 accidents mortels.

En 2018, pour le seul week-end du 15 août, 7 accidents corporels et 1 décès ont été comptabilisés sur les routes du département. Les chiffres de cette année ne laissent présager d'amélioration et nécessitent de redoubler de vigilance à l'occasion des flux de retours et de départs en vacances de ce week-end.

Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, invite tous les usagers à respecter les règles du code de la route et à conduire prudemment, pour leur sécurité et celle des autres. Chacun doit également adapter sa conduite aux conditions de trafic. La sécurité des motards mérite toute l'attention des motocyclistes eux-mêmes, mais aussi de l'ensemble des automobilistes pour partager la route en toute sérénité.

Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas

Ne prenez pas la route après avoir consommé de l'alcool ou de la drogue.

- votre champ visuel est rétréci ;
- votre perception du relief, de la profondeur et des distances est modifiée ;
- votre sensibilité à l'éblouissement est plus importante ;
- votre vigilance et résistance à la fatigue diminuent ;
- la coordination de vos mouvements est perturbée ;
- l'effet désinhibant de l'alcool amène le conducteur à sous-évaluer les risques et à surestimer ses capacités.

Respectez les limitations de vitesse

La vitesse est à la fois un facteur déclencheur de l'accident, mais aussi un facteur aggravant.

- plus elle augmente, plus le champ visuel est réduit. ;
- rouler vite fatigue, obligeant le conducteur à traiter un grand nombre d'informations dans un minimum de temps et à adapter en permanence sa vision. La vitesse induit un stress qui entraîne fatigue et perte de vigilance, deux facteurs importants d'accidents ;
- en cas d'accident, le choc est plus violent, et les conséquences plus graves. Tout choc frontal au-dessus de 80 km/h entraîne quasi inévitablement la mort ou des séquelles irréversibles pour tout passager, même ceinturé.

Afin de limiter une mortalité routière dont les chiffres sont déjà alarmants, Michel Lalande a demandé à l'ensemble des forces de police et de gendarmerie de multiplier les contrôles sur l'ensemble du réseau départemental pour lutter contre les facteurs de risque : alcool, vitesse, imprudence et drogue.